République Democratique du Congo



MINISTERE DES MINES

Le Ministre

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa $1^{\rm er}$, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa $\mathbf{1}^{\text{er}}$;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères spécialement son article $1^{\rm er}$. B point 19 ;

Vu l'Ordonnance n° 014/078 du 7 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice Ministres ;

Considérant la demande de Permis de Recherches n° KIN/20120105/144800 introduite en Date du 05 janvier 2012 par la société **DEVON RESOURCES** et les pièces y requises y jointes ;

Considérant que le Permis de Recherches sollicité empiète totalement sur la superficie couverte Par le Permis de Recherches n° 12987 ;

Sur avis Défavorable du Cadastre Minier ;

ARRETE:

Article 1er:

Le Permis de Recherches nº 12987 est refusé à la société **DEVON RESOURCES**, ayant son siège social sis avenue des Aviateurs, Immeuble UBC 7ème priveau, Commune de la Gombe à Kinshasa.

Site Web www.mines-rdc.cd



Article 2:

La société DEVON RESOURCES a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 2 3 MAY 2015



Ampliations:

Cabinet du Président de la République Cabinet du Premier Ministre Cabinet du Ministre des Mines Secrétaire Général des Mines Cadastre minier CTCPM SAESSCAM Direction des Mines Direction de Géologie Direction des Investigations Direction de Protec. De l'Environ Div. Provinc. Des Mines et Géologie du ressort Sté DEVON RESOURCES

Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd